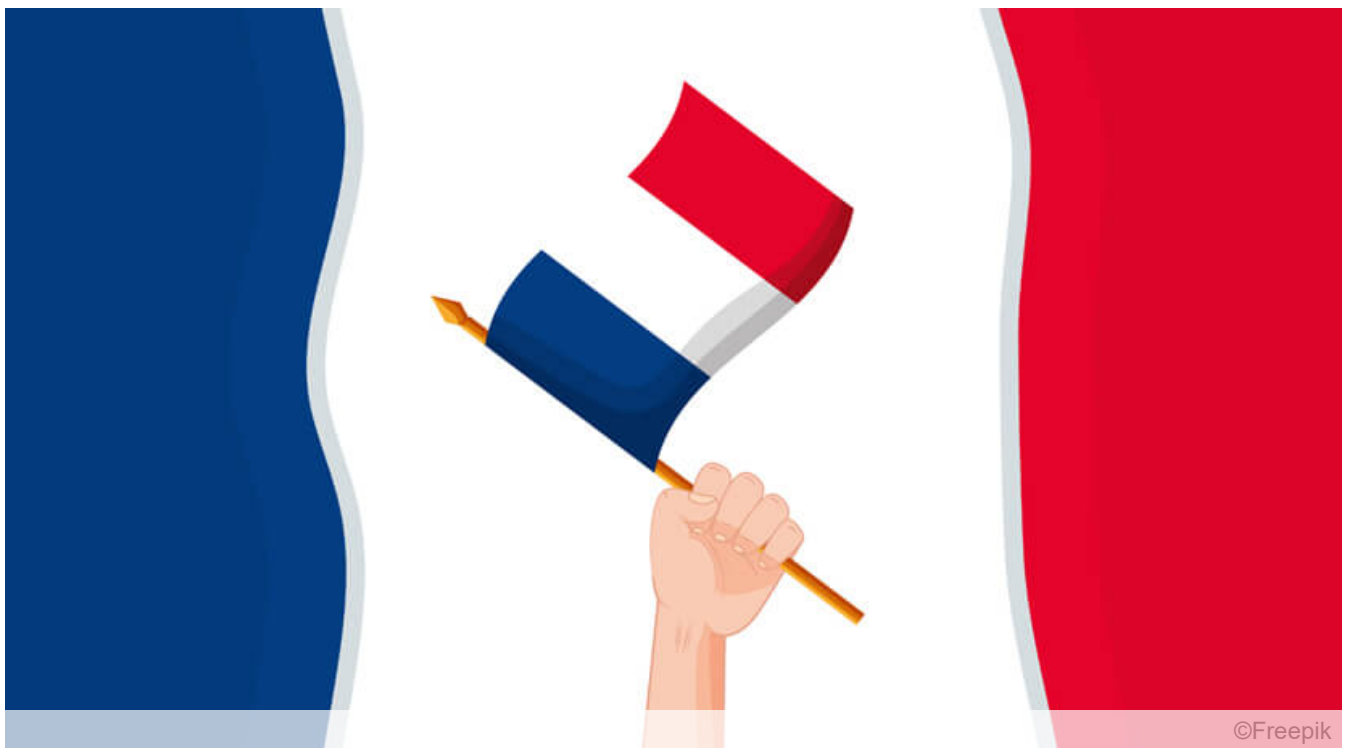


61,6 % du PIB en 2020

# Dépenses publiques : les Français particulièrement bien servis

Leur poids en pourcentage du PIB est plus important chez nous que partout ailleurs dans l'Union européenne, et cela pour presque toutes les fonctions



*Mécomptes publics,  
François Ecalle*

Eurostat vient de publier la répartition des dépenses publiques par “fonction” en 2020 dans les pays de l’Union européenne. Ces “fonctions” correspondant pour la plupart à des politiques publiques, ces données permettent de comparer le coût des politiques publiques, en pourcentage du PIB, en France et dans les autres pays européens.

“Les dépenses publiques de la France représentaient 61,6 % du PIB en 2020 contre une moyenne de 53,1 % du PIB dans l’Union européenne (50,8 % du PIB en Allemagne)”

L’année 2020 a certes été marquée par une crise exceptionnelle mais les écarts entre la France et les autres pays européens ne sont pas très différents de ceux qui étaient constatés les années précédentes. En effet, dans tous les pays de l’Union européenne, le rapport des

dépenses publiques au PIB a été majoré par la diminution du PIB et la hausse de dépenses qui ont été souvent les mêmes (santé, chômage, aides aux entreprises).

Les dépenses publiques de la France représentaient 61,6 % du PIB en 2020 contre une moyenne de 53,1 % du PIB dans l'Union européenne (50,8 % du PIB en Allemagne).

### **Quelques exceptions notamment les services judiciaires**

Le poids des dépenses publiques en pourcentage du PIB est plus important en France pour toutes les politiques à l'exception de la sécurité intérieure (surtout du fait des services judiciaires), des transports et des fonctions supports (présidence et assemblées, services financiers, représentation à l'étranger...).

L'écart total entre la France et l'Union européenne résulte surtout des retraites (2,8 points), de la santé (1,3 point), du chômage (1,1 point), du logement (1,1 point) et des "affaires économiques", ensemble hétérogène recouvrant surtout les transports et des aides aux ménages et subventions aux entreprises (0,7 point). On observe aussi des dépenses plus élevées en France pour ce qui concerne la défense (0,6 point), l'enseignement (0,5 point), la famille (0,4 point) et la lutte contre l'exclusion sociale (0,4 point). S'agissant de l'enseignement, la France dépense toutefois moins pour le primaire et le supérieur, mais beaucoup plus pour le secondaire.

### **Priorité nette aux retraites**

Les données d'Eurostat permettent également de comparer la ventilation des dépenses par fonction en pourcentage du total des dépenses publiques, donc de voir à quelles politiques les dépenses ont été affectées en priorité selon les pays, ou encore de voir comment sont utilisés 100 € d'impôts et cotisations sociales en France et dans les autres pays.

■ "France donne une priorité plus grande que les autres pays aux retraites, au logement, au chômage, à la lutte contre l'exclusion et à la Défense"

Cette répartition montre que la France donne une priorité plus grande que les autres pays aux retraites, au logement, au chômage, à la lutte contre l'exclusion et à la Défense. Cette priorisation, par rapport à celle des autres pays, s'est faite au détriment de la santé, de l'enseignement, de la sécurité intérieure et des fonctions supports.

Le site [www.fipeco.fr](http://www.fipeco.fr) développe les analyses de François ECALLE.

### **A lire également**

[Mécomptes publics – les chroniques de François Ecalle](#)

Publié le 10/03/2022

Catégories :

Economie / Mécomptes publics /